



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Internet

Question au Gouvernement n° 3230

Texte de la question

CYBER-SÉCURITÉ

M. le président. La parole est à Mme Geneviève Gosselin-Fleury, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Geneviève Gosselin-Fleury. Monsieur le ministre de la défense, la France est aujourd'hui engagée sur plusieurs fronts extérieurs : Mali, Centrafrique, Irak et Syrie.

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Et en Bretagne !

Mme Geneviève Gosselin-Fleury. Elle doit aussi faire face à un front intérieur pour assurer la sécurité des Français, notamment dans la lutte contre le terrorisme. Ces différentes menaces présentent des frontières mouvantes et difficiles à cerner, tant les enjeux sécuritaires sont imbriqués. Dans ce contexte, aucune dimension, aucune vulnérabilité ne doit être négligée. À cet égard, la cyber-sécurité devient un enjeu de plus en plus central pour assurer la sécurité de nos compatriotes.

Défi technologique et humain, la cyber-sécurité avait déjà fait l'objet d'une dimension particulière dans le cadre de la loi de programmation militaire. Vendredi, le Premier ministre a présenté la stratégie française en la matière.

M. Éric Straumann. Merveilleux ! Et quelle est sa stratégie pour la Bretagne ?

Mme Geneviève Gosselin-Fleury. Les entreprises, les citoyens, les administrations font face à un accroissement des cyber-attaques de toutes sortes : il est indispensable de renforcer la riposte française en la matière.

La stratégie présentée permet la mobilisation de nouveaux moyens : extension de la protection à tous les acteurs de l'économie, dispositif national d'assistance pour les citoyens et les PME victimes d'actes de cyber-malveillance, engagement des principaux opérateurs français à crypter systématiquement les courriels de leurs clients, soutien à tous les acteurs français de la cyber-sécurité pour favoriser leur croissance.

Monsieur le ministre, notre majorité soutient pleinement la stratégie présentée vendredi. Pouvez-vous nous dire quelles missions sont confiées au ministère de la défense en matière de cyber-sécurité, et quels sont les résultats attendus ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense. Madame la députée, vous l'avez rappelé : le Premier ministre a

annoncé vendredi dernier le déploiement d'une stratégie nationale ambitieuse en matière de sécurité numérique, à laquelle le ministère de la défense contribue de manière cohérente s'agissant particulièrement de la cyber-sécurité, de la cyber-défense. Vous le savez, très peu de temps après mon arrivée au ministère de la défense, j'ai mis en œuvre le pacte « Défense Cyber », qui s'est traduit par plus de 1 milliard d'euros d'investissements dans la loi de programmation militaire, y compris dans sa version actualisée, et par le potentiel de création de 1 000 agents dédiés à cette spécificité très particulière.

Dans ce cadre, nous avons mis en œuvre le Centre d'analyse de lutte informatique défensive, le CALID, placé auprès de l'état-major des armées, qui surveille les réseaux du ministère de la défense et travaille en complémentarité avec l'ANSI – Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information.

La question principale qui se pose à nous est celle de la formation et de la qualification des agents dédiés à cette nouvelle filière de sécurité. C'est pourquoi j'ai créé le pôle d'excellence Cyber, qui regroupe les services de la défense, les services de l'État, et les grands industriels, pour préparer les formations nécessaires à cet enjeu de souveraineté. Récemment encore, j'ai pu constater que cette prise de conscience était internationale, en réunissant à Paris un premier forum mondial sur la cyber-sécurité auquel ont assisté les cyber-commandeurs des différents pays concernés.

La France assurera cet enjeu nouveau de souveraineté pour le XXIème siècle. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Gosselin-Fleury](#)

Circonscription : Manche (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3230

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 octobre 2015](#)